**LETTRE A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

Monsieur le Président, le moment est venu.

« La France reconnaitra l’État Palestinien lorsque le moment sera venu », déclarait Monsieur Fabius en octobre 2014, après que les opérations militaires Israéliennes de l’été à Gaza ont fait 2200 morts et 11000 blessés Palestiniens.

En décembre de la même année l’Assemblée Nationale, puis le Sénat adoptaient majoritairement une résolution pour que la France reconnaisse l’État de Palestine.

Vous n’avez toujours pas jugé le moment venu.

Depuis cette période, le Gouvernement d’Israël a relancé et intensifié l’extension des colonies, a poursuivi sa politique d’arrestation et de détention arbitraire et de violation des règles et conventions du Droit International et des Droits de l’Homme, et ce en toute impunité.

La semaine dernière, encore, avant même la visite de M. Fabius, M. Netanyahu a affirmé qu’il ne céderait à aucune pression internationale.

Il vient d’en faire encore une fois la démonstration par la force ce 29 juin, alors que le Conseil des Droits de l’Homme des Nations Unies se préparait à examiner le rapport sur les atteintes à ces droits en Palestine occupée, (Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza) particulièrement durant l’offensive militaire de l’été dernier du 13 juin au 26 août, la marine de guerre israélienne a arraisonné dans les eaux internationales le « Marianne », un des bateaux constituant la 3e Flottille de la Solidarité, tentant d’atteindre le port de Gaza.

À bord, des personnalités comme le Député de la Knesset Basel Ghattas et l’ancien Président Tunisien Moncef Marzouki, des députés Algériens, Marocains, Espagnols grecs et Jordaniens ainsi que la religieuse Espagnole Teresa Forcade, pour y apporter des panneaux solaires et des médicaments.

La bande de Gaza c’est un territoire de 41 km de long et de 7 km de large. 1,86 million de Palestiniens y vivent, ou survivent depuis qu’en 2006, Israël y a imposé un blocus inhumain et illégal au regard du droit international.

C’est un nouvel acte de piraterie de la part de l’armée israélienne. En 2012, l’équipage de l’Estelle avait été brutalement intercepté. En 2010, dix passagers du Navi Marmara furent tués par l’armée israélienne en eaux internationales. La multiplication des actes de pirateries de la part d’Israël en eaux internationales sont des signes inquiétant de l’expansion de la politique d’occupation et de blocus sur l’ensemble de la Méditerranée orientale.

Monsieur le Président, nous, Citoyens rassemblés à Morlaix, à l’appel de l’AFPS du Pays de Morlaix, en soutien à l’équipage et aux passagers du « Marianne », vous demandons d’exiger leur libération immédiate, la restitution du bateau et la levée du blocus.

À Morlaix le 30 juin 2015